

La cohabitation inter-générationnelle ? Conviviale, écologique, économique !

Suite au départ de leurs enfants, au décès du conjoint, à un divorce... certaines personnes se retrouvent seules à leur domicile. Malgré un logement trop grand et des baisses de revenus, elles désirent le maintien à domicile tant que celui-ci est possible.

En 2020, en France, le nombre de personnes de plus de 65 ans est de 20,47% et de 9% + de 75 ans (source INSEE). La cohabitation inter-générationnelle est un avantage pour la collectivité qui manque de places en maison de retraite et dont le coût en établissement reste élevé.

La cohabitation inter-générationnelle repose sur un principe simple : la personne met une chambre de son domicile à disposition d'une autre personne en échange d'une présence rassurante la nuit surtout.

LES OBJECTIFS sont donc :

Pour le senior (ou hébergeur)

- Contribuer au maintien à domicile et au « bien-vieillir », avec un sentiment d'être utile en proposant une chambre
- Etre en sécurité à son domicile la nuit
- Avoir l'assurance d'une compagnie régulière
- Avoir quelqu'un à qui demander de menus services (changer une ampoule, ouvrir un bocal, atteindre un objet sur une étagère, petites courses...)
- Dans certains cas, trouver un intérêt financier par un complément de revenus.

Pour l'hébergé(e)

- Répondre aux problèmes financiers des jeunes en formation, jeunes professionnels, divorcé(e)s récents, personnes en ré-orientation professionnelle
- Profiter d'un espace de vie équipé et fonctionnel, plus confortable, plus grand et peu coûteux
- Avoir une expérience de vie inédite.

Pour le senior et l'hébergé(e)

- Entretenir ou retisser des liens inter-générationnels
- Renforcer la cohésion sociale à travers le rapprochement des générations (échanges de savoirs...)
- Eviter l'isolement et la précarité de chacun
- Mutualiser les équipements, la consommation d'énergie et optimiser les m² habitables.

Une charte et une convention sont signées et formalisent l'engagement réciproque (modalités de vie commune).

Aucune limite d'âge : à partir de 18 ans !

DEUX FORMULES DE COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

1) **Formule "solidaire"** : La mise à disposition par un senior d'une chambre disponible et de certaines pièces communes à une personne en recherche d'hébergement en contrepartie de services (temps de présence comme les repas, les soirées, fermer les volets, relever le courrier...) pour agrémenter la vie quotidienne de la personne âgée. 10 heures par semaine pour la chambre, et si besoin 20h par semaine pour chambre et repas.

2) **Formule "conviviale"** : l'hébergé(e) loue une chambre individuelle. Il/elle est totalement libre et indépendant(e). L'hébergeur bénéficie d'un complément de revenus. Cela valorise les valeurs du vivre ensemble (convivialité, respect, discrétion, tolérance...)

Quelque soit la formule, l'hébergé(e) ne se substitue pas aux services d'aide à la personne à domicile.

UN SERVICE PERSONNALISÉ et ATTENTIF en 5 points

1- Une visite est organisée au domicile de la personne âgée pour expliquer le fonctionnement de l'association (charte, convention d'hébergement, mise en relation et suivi) et réaliser l'état des lieux du logement (chambre disponible et mobilier fourni). Cet entretien permet de définir avec la personne la formule la mieux adaptée à ses besoins, ses attentes, à partir d'un questionnaire (pour 10, 20 ou 30 h/semaine)

2- L'hébergé(e) est également reçu lors d'un entretien individuel afin de cerner sa personnalité, ses attentes, ses choix et de vérifier ses disponibilités pour les temps de partage.

3- Une sélection harmonieuse et précise est faite après étude des attentes et besoins de chacun(e).

4- La mise en relation au domicile du senior est l'occasion pour chacun(e) de se connaître et de confirmer le souhait de vivre ensemble.

5- Un suivi régulier est ensuite assuré tout au long de la cohabitation par l'association de mise en contact.

La cohabitation inter-générationnelle est un moyen de lutter activement contre le sentiment d'isolement. Ainsi sont valorisés des fondements essentiels à toute société : **solidarité, échanges, tolérance, respect, accueil, lien inter-générationnel, interculturel...**

(600 mots)